

B'nai B'rith défend Israël, cite les violations par l'Iran à la 13ème session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Rapport de Jacques Jacobert. Représentant à l'international et mentor du B'nai B'rith France

Le B'nai B'rith International (BBI) a envoyé sa délégation annuelle à l'Organisation des Nations Unies pour les droits de l'homme du Conseil (CDH) à Genève la 3ème semaine de mars 2010, a organisé de nombreuses réunions avec des fonctionnaires de haut rang et y a fait des déclarations officielles...

La délégation multinationale, qui était dirigée par le Senior Vice President, Yves Kamami (composée aussi pour la France par Joëlle Perelberg, Olivier Lewin et Jacques Jacobert) et par Klaus Netter, représentant permanent du B'nai B'rith International (BBI) à Genève a rencontré de nombreux diplomates, y compris, le nouvel ambassadeur américain Eileen Chamberlain Donahoe, les ambassadeurs de France, d'Italie, d'Allemagne, du Canada.

Les réunions ont été organisées afin d'examiner le rapport très déséquilibré de la mission d'enquête sur le conflit de Gaza, également connu sous le rapport de Goldstone, le point très anti-israélien n°7 permanent sur l'agenda du Conseil, et la nécessité d'un rapporteur spécial sur les violations des droits de l'homme en Iran.

Les discussions sont un élément clé des efforts que le BBI déploie pour défendre Israël au Conseil.

Dixit Yves Kamami, « les différents ambassadeurs que nous avons rencontrés sont presque tous convaincus de la nécessité de changer l'organisation du Conseil des Droits de l'Homme afin qu'il y ait plus de place pour les pays qui respectent effectivement les Droits de l'Homme. La venue d'Ahmadinejad à Durban II a laissé des traces dans les esprits.

Nos différents interlocuteurs sont très inquiets car ils pensent que les modifications vers plus de place pour les démocraties respectueuses des droits de l'homme seront difficiles à faire passer auprès de ceux qui dirigent nombre d'instances aujourd'hui, souvent autocratiques

Les changements éventuels pourraient même donner l'occasion aux pays totalitaires d'occuper encore plus le terrain. Ainsi, un des traumatismes encore vivace est le fait qu'au même moment où l'ONU attaquait Israël sur Gaza, des dizaines de milliers de morts étaient passés sous silence au Sri Lanka, parce que cela aurait déplu à certains pays asiatiques. ».

En outre, Klaus Netter a fait trois déclarations lors du Conseil concernant l'Iran, la diabolisation d'Israël, et les efforts de certains pays à qualifier de «diffamation de la religion » diverses formes d'expression jugées critiques ou blasphématoires.

La déclaration sur la diffamation de la religion, prononcé le 15 Mars, reflète les profondes préoccupations du B'nai B'rith concernant les Résolutions sur ce sujet à l'Assemblée Générale des Nations Unies et au Conseil des Droits de l'Homme.

«Au nom d'une communauté qui respecte profondément la foi et le droit de pouvoir pratiquer librement ou sans menace de violence», Klaus Netter s'est ainsi exprimé au nom du B'nai B'rith

International et du Comité de coordination des organisations juives, « nous demandons instamment de cesser les efforts répétés pour exploiter le Conseil des Droits de l'Homme au nom de l'interdiction de «diffamation de la religion» afin de justifier les violations du droit humain universel de la liberté d'expression ».

Le 16 mars, le B'nai B'rith a rappelé au Conseil la gravité et l'urgence de la situation des droits de l'homme en Iran qui nécessitent de nommer un rapporteur spécial.

« Les lendemains de l'élection iranienne l'année dernière, ont prouvé hors de tout doute le caractère tyrannique du Gouvernement en Iran. Alors que le monde regardait, le Gouvernement iranien a brutalement supprimé la liberté d'expression et empêché les manifestations pacifiques.

Les membres de l'opposition ont été sujets aux arrestations arbitraires et, dans bien des cas, aux tortures physiques et psychologiques. »

La mission du B'nai B'rith à Genève a été suivie d'une déclaration le 22 mars au Conseil sur ses fixations singulières anti-israéliennes. Au nom du B'nai B'rith et du Conseil de coordination d'organisations juives, Klaus Netter a montré la «multitude de résolutions fustigeant Israël, ayant toutes été adoptées sans difficulté par la majorité bien organisée qui domine ce Conseil."

Le B'nai B'rith et le Conseil de coordination des organisations juives a aussi demandé que «[Les travaux de revue demandés en 2011 par l'Assemblée Générale de l'ONU sur l'avenir du Conseil des Droits de l'Homme soient utilisés pour éliminer le point n° 7 de l'ordre du jour permanent "et le B'nai B'rith International a appelé à la démission de Richard Falk, le rapporteur spécial très partisan sur la question palestinienne, « en raison de sa partialité évidente, ce qui prive ses rapports de toute crédibilité».

Le B'nai B'rith est déterminé à réformer le Conseil des Droits de l'Homme après le vote sans précédent anti-Israël sur les réparations aux palestiniens

Malgré les appels récents du B'nai B'rith International et d'autres organisations non gouvernementales pour un changement significatif dans la manière dont il agit envers Israël, le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a de nouveau adopté des résolutions anti-israéliennes singularisant injustement l'Etat juif. Grâce à ses bureaux aux Nations Unies à New York et à Genève, le B'nai B'rith International travaille pour mettre fin aux agitations permanentes du Conseil contre Israël.

Le 24 Mars, le Conseil a adopté quatre résolutions dans le cadre du point n°7 de l'ordre du jour, le seul poste permanent consacré à un pays donné, Israël systématiquement injustement attaqué.

Le 25 Mars, le Conseil a adopté une autre résolution demandant que des réparations seulement pour les palestiniens victimes des hostilités avec Israël. Il a également créé un comité des "experts indépendants" pour superviser l'application des exigences de la Mission Goldstone d'enquête sur le conflit de Gaza qui refuse à Israël la possibilité de faire un

contre-terrorisme efficace. En outre, le conseil a réitéré son appel pour que les prétendues violations par Israël soient au centre d'une conférence exceptionnelle sur les Conventions de Genève.

«Nous reconnaissons le rôle que le Conseil des Droits de l'Homme doit accomplir pour faire avancer des causes vitales, contre les violations des droits de l'homme et les atrocités pure et simple, et nous sommes attristés comment le Conseil s'est égarée », le Président du B'nai B'rith International Dennis W. Glick a dit.

«Mais tant que le Conseil ne renoncera pas à ses attaques obsessives contre la seule démocratie à la recherche de la paix, tout progrès légitime est impossible. Nous continuerons à travailler au Conseil des Droits de l'Homme dans le but d'essayer de le détourner de ces résolutions offensives et injuste ayant pour but de miner la réputation internationale d'Israël. »

«Le Conseil a toujours adopté une approche discriminatoire, politisée dans ses assemblées, ce qui devrait provoquer de vives alarmes pour tous ceux qui soutiennent l'État d'Israël et tous ceux qui se préoccupent des droits mondiaux de l'homme, le Vice President du BBI Daniel S. Mariaschin a dit. «Ces attaques continues servent à la fois à délégitimer le Conseil lui-même et à empêcher des mesures concrètes vers la stabilité et la réconciliation au Proche-Orient ».

Le B'nai B'rith International est actif à l'ONU depuis sa fondation et continuera d'œuvrer pour son impartialité.

Après l'adoption des cinq résolutions anti-israéliennes, Klaus Netter a donné son sentiment :

« Comme prévu toutes les cinq résolutions anti-israéliennes ont été adoptées, mais avec des majorités très variées. Les États-Unis se sont opposés à toutes les résolutions, parfois seuls.

La résolution sur le Golan (L.2) a été adoptée avec 31 oui, 1 non et 15 abstentions, parmi lesquels le Cameroun et le Gabon.

La résolution sur l'autodétermination palestinienne (L.27) a été massivement adoptée par 45 oui, les États-Unis ayant voté non et aucune abstention.

De même, la résolution sur les colonies (L.28) a été adoptée avec 46 oui, et seuls les États-Unis ont voté non et aucune abstention.

Les résolutions sur les «violations graves des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés» ont été adoptées par 31 oui, 9 non et 7 abstentions, dont le Burkina Faso et le Cameroun.

Le plus important, la résolution sur la suite donnée au rapport Goldstone (L.30) a rassemblé seulement 29 oui, 6 non et 11 abstentions (y compris les Burkina Faso, Cameroun, Chili, Madagascar et Mexique).

Cette résolution demande une autre commission d'experts indépendants choisis par la

Haut-Commissaire (les membres de la Commission Goldstone ont été choisis par le Président du Conseil) « pour surveiller et évaluer les procédures et actions engagées par les deux côtés y compris l'indépendance, l'efficacité, l'authenticité des enquêtes demandées et leur conformité avec les normes internationales ».

La Commission doit faire un rapport à la session de Septembre du Conseil.

Un paragraphe qui a été particulièrement critiqué pour son caractère unilatéral, y compris par certains pays qui ont appuyé la résolution, est celui qui a demandé au Conseil d'examiner et de déterminer les modalités appropriées pour la création d'un compte séquestre pour la fourniture de réparations aux palestiniens qui ont subi des pertes et dommages à la suite des actes illégaux imputables à l'État d'Israël au cours des opérations militaires de décembre 2008 -janvier 2009.

«Plusieurs pays occidentaux ont critiqué la confusion créée par le cumul de cette résolution avec la résolution que l'Assemblée générale demande aux deux parties de faire un rapport à l'Assemblée Générale d'ici fin Juillet. »

À mon avis, il est intéressant de noter le nombre de pays africains qui sont sortis de la majorité de l'OIC (Organisation des Pays Islamiques), ce qui doit nous conduire à poursuivre en augmentant l'intensité de nos efforts de lobbying avec les pays africains non-musulmans et en partie musulmans ».

Fin de la déclaration de Klaus Netter.

Il est important de noter qu'un document inacceptable a été présenté comme document officiel lors de cette 13ème session :

Le document en question est A/HRC/13/NGO/23, intitulé «trafic illégal israélien d'organes de cadavres et de victimes palestiniennes kidnappées». Il a été présenté par l'Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Comme l'indique sur son site (www.eaford.org), l'organisme accrédité à l'ONU a pour raison d'être d'accuser Israël d'être un Etat raciste. (Le site propose également des liens d'une vidéo sur l'action américaine en Irak, qu'il décrit comme un «holocauste».)

La déclaration commence en accusant Israël de "nettoyage ethnique et de massacres», créant «la plus grande prison à ciel ouvert au monde," de perpétrer un «génocide économique», et d'avoir «laissé prospérer des hordes de bandes de colons israéliens illégaux afin de lancer des pogroms contre les Palestiniens ».

«Maintenant, les israéliens ont enlevé et tué des palestiniens. Leurs organes humains, tel que rapporté dans la presse, sont une source d'immenses richesses à travers la traite illégale dans le marché mondial. Des médecins israéliens, des centres médicaux, des rabbins et l'armée israélienne sont impliqués, selon des rapports publiés dans la presse suédoise et les enquêtes criminelles dans les États-Unis ».

Elle poursuit:« Après que les médecins israéliens prélèvent des organes qu'ils pensent être négociables, les soldats entèrent les corps dans les tombes qui ne portent que des chiffres et pas de noms, ou les placent dans des coffrets scellés et les livrent dans des conditions de secret pour les familles et supervisent les sépultures et les funérailles.

Enfin, la déclaration conclut en appelant «les médecins, centres médicaux et les associations du monde entier à condamner et de boycotter les médecins israéliens et des centres médicaux.
»

Afin de lutter contre ce type de déclarations et pour les droits de l'homme. Le B'nai B'rith International est actif à l'ONU depuis sa fondation et continuera d'œuvrer pour son impartialité.